



# L'ACAMPADO

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet 3,15)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Carnoux - Avignon - Corse

« NE PAS S'ADAPTER, DEVISE DES ÂMES PUISSANTES »

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

IL y a aujourd'hui un démon qui nous intéresse et que nous avons tout intérêt à combattre, ce démon, c'est le démon muet, le respect humain. Comment d'abord le définir ?

Il y a respect humain lorsqu'un individu, dans une action ou une omission, au lieu d'exprimer pratiquement sa personnalité et tout ce que celle-ci représente d'idées, de croyances, d'affection et de sentiments, tient compte de la mentalité de ceux qui l'entourent et y conforme son attitude personnelle, de façon à éviter le qu'en dira-t-on, les railleries, les moqueries et les critiques de toutes sortes. En une phrase on peut le résumer en ce que celui qui est coupable de respect humain, c'est celui qui respecte les hommes plus que Dieu, celui qui respecte la pensée unique plus que la vérité, celui qui respecte la mode plus que la morale. Il n'y a pas plus esclave, pas plus inférieur et petit et même minable au fond, que celui qui respecte cela plus que Dieu, plus que la vérité, plus que la morale.

Il faut être de son temps diront certains, n'est-ce pas là une manière bien hypocrite de cacher un profond respect humain ? Il faudrait sur ce sujet citer à pages pleines ce qu'écrivait Abel Bonnard,

« Les imbéciles se vantent d'être de leur temps : cela prouve qu'ils sont à lui. Il est bien vrai que nous échappons à notre époque dans la mesure où notre personne se développe. C'est ce qui rend si comiques les gens qui nous annoncent fièrement qu'ils sont de leur temps, qu'ils veulent en être ; cela signifie qu'ils se ficellent eux-mêmes dans les fils du téléphone, qu'ils s'asservissent aux machines qui devraient les servir, qu'ils vivent selon un rythme imposé. Ils se vantent de faire ce qui se fait, de courir où l'on court, d'acheter ce qui se vend, de penser

ce qui se dit, de s'habiller selon la mode du temps ; on ne peut avouer avec plus de gloire qu'on n'existe pas. Ne pas s'adapter, voilà selon moi, écrit-il, la vraie devise des âmes puissantes. Les êtres forts ne s'adaptent pas, ils s'affirment ».

« Rien n'endolorit l'âme comme de voir que d'ordinaire, écrivait le pape Pie XII, ce n'est pas tant la présence d'éléments mauvais qui rend malsain et pernicieux le champ du travail professionnel, que le respect humain. Respect humain des jeunes gens, dont certains se donnent des airs désinvoltes et rient de tout ce qui touche à la religion et aux bonnes mœurs, d'autres suivent des usages inconvenants, sans avoir le courage de réagir, c'est ainsi que vous les voyez établir de tristes habitudes de langage, de familiarité, de licence, qui font frémir. Si tout cela est vrai et lamentable dans la jeunesse, bien plus déplorable encore dans ses effets devient le respect humain chez les hommes mûrs qui pourraient si facilement s'opposer au mal, corriger un abus avec bonne grâce, arrêter une étourderie indécente, faire changer le cours d'une conversation qui, de la légèreté s'oriente vers l'obscénité. Mais ils n'osent pas. Pourquoi donc ? Parce-que le respect humain est comme la peur, comme la crainte de l'obscurité chez les enfants. Et voici alors le spectacle tristement paradoxal : tout un rassemblement d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles transforme en lieu de perdution le sanctuaire du travail, tandis que chacun d'eux, dégoûté du fond du cœur de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, du manque de dignité et de caractère de l'entourage et surtout de lui-même, de sa propre couardise et pusillanimité, pourrait, d'une parole lancée à temps, d'un regard sévère, d'un sourire de réprobation, et même d'une facétie, purifier l'atmosphère viciée, cer-

tain de s'attirer avec l'approbation des pères et des mères, la respectueuse confiance et même la filiale reconnaissance de ces jeunes gens et de ces adolescents. »

Il est facile d'aligner des textes évangéliques où se trouve inscrite l'obligation pour les fidèles d'agir non pas en considération de ce que peuvent dire ou penser les autres, mais à cause des obligations qu'une conscience droite impose.

Les paroles de Notre-Seigneur visent l'hypocrisie mais condamnent aussi cette attitude de respect humain. Par ailleurs Notre Seigneur Jésus-Christ oblige en certaines circonstances ceux qui le suivent à le confesser devant les hommes, quelque inconvénient qui en puisse résulter pour eux.

« Celui qui m'aura confessé devant les hommes dit-il, moi aussi, je l'avouerai comme mien devant mon Père qui est aux cieux. Mais celui qui m'aura renié devant les hommes, moi aussi, je le renierai devant mon Père ». En maintes circonstances, saint Paul nous rappelle ce devoir et lui-même se montre très scrupuleux à le remplir d'autant que sa vocation spéciale à l'apostolat, lui fait une obligation particulière d'annoncer l'Évangile, sans crainte du qu'en dira-t-on.

« Non, certes, écrit-il, je ne rougis pas de l'Évangile ».

Il veut que les fidèles, en général, mais ceux-là surtout qu'il a constitués chefs de l'Église, suivent son exemple.

« Ne rougis pas, écrit-il à Timothée, du témoignage à rendre à Notre-Seigneur, ni de moi, son prisonnier; mais souffre avec moi pour l'Évangile, appuyé sur la force de Dieu ».

La louange qu'il fait des courageux comporte une note de déconsidération pour ceux qui l'ont moins été. Cette consigne de l'apôtre, qu'il faut savoir à l'occasion confesser sa foi ou tout au moins ne pas rougir de l'Évangile, a toujours été maintenue par l'Église. Aux âges de persécution, elle n'a jamais admis les défaillances positives de ses enfants et n'a jamais considéré que la crainte des pressions extérieures fût une excuse à la lâcheté. En 1635 par exemple, la congrégation pour la propagation de la foi à Rome rappelait à l'usage des missionnaires en pays islamiques qu'il n'était pas permis de donner le baptême à quelqu'un qui ne voudrait pas professer sa foi extérieurement à cause des dangers qui le menaceraient. Plus d'un siècle après, c'est la même congrégation qui protestait contre l'attitude des catholiques qui en pays infidèles, assistaient aux offices, mais par crainte des étrangers, venus par curiosité à la cérémonie, évitaient tous les signes qui pourraient trahir leurs convictions intérieures. Et c'est enfin le Droit Canon qui exprime d'une manière catégorique l'obligation qui, en certaines circonstances, incombe à tous les chrétiens de professer extérieurement

leur foi. Prescriptions sévères, estime le catholique d'aujourd'hui, infesté de cette peste du laïcisme, de ce virus de la laïcité, véritable reniement de Jésus-Christ. Eh bien non, ces principes de l'Église sont fort raisonnables. En effet, **celui qui par crainte du sentiment des témoins, ne professe pas sa foi se diminue moralement**, parce qu'il se renie dans son cœur, dans son esprit et sa volonté. C'est déjà une diminution intellectuelle car le sujet agit à l'encontre de la foi, de la doctrine de la foi qu'il a appris à connaître et à laquelle il a adhéré. Il fait fi de ses sentiments les plus profonds et de ce qu'il aime. Il fait enfin un bien mauvais usage de sa liberté, car au lieu de choisir ce qui est pour son bien moral, il disperse ses efforts dans un sens opposé. On parle aujourd'hui beaucoup d'épanouissement de la personnalité, c'est bien le respect humain, à la fois reniement pratique et acte peccamineux. Au lieu de demeurer fidèle à ses devoirs religieux, le sujet se détourne du souverain bien et ne considère plus que son intérêt humain et sa tranquillité personnelle. Celui d'ailleurs qui cède fréquemment au respect humain s'expose au danger de perdre la foi. La pratique extérieure de la religion est une protection pour l'assentiment intérieur. Céder par respect humain à toutes les modes intellectuelles et morales c'est faire sauter bien souvent les protections intérieures qui ne peuvent qu'amener diminution et jusqu'à la perte de la foi. La crainte de paraître chrétien au dehors, amène à la longue une atonie de la vie religieuse, avec sa conséquence presque fatale : le doute, d'abord timidement admis, puis s'installant à demeure et minant l'assentiment donné à l'ensemble des vérités enseignées par l'Église. Cette lâcheté est d'autant plus coupable qu'elle est parfois susceptible d'occasionner un scandale et de faire tomber dans le péché les âmes faibles qui pourraient être témoins de l'acte positif ou négatif inspiré par le respect humain. Le respect humain est aussi un manquement à l'endroit de l'Église dont l'unité extérieure peut être compromise par celui qui n'ose affirmer pratiquement ses convictions. Son rayonnement extérieur en est en tout cas sérieusement empêché. Au lieu de la contagion bienfaisante de l'exemple, on voit se produire le phénomène inverse ; la lâcheté de quelques uns gagne de proche en proche et finit par atteindre la masse ; le petit troupeau tend à s'amenuiser.

Enfin le respect humain est **un acte d'irrévérence à l'égard de Dieu**, du fait que l'opinion humaine est préférée au jugement divin du maître de toute chose. L'honneur dû à Dieu exige, à coup sûr, que la profession de la foi catholique soit à certains moments, non seulement privée, mais aussi publique, quels que soient les périls qui pourraient menacer celui qui demeure extérieurement fidèle à ses convictions. Là les hésitations, les ambiguïtés ne sont pas tolérables surtout lorsqu'il s'agit de s'affirmer devant le pouvoir établi.

Cette disposition malsaine du respect humain entraîne bien souvent à de lamentables omissions mais aussi à commettre des actes peccamineux. C'est ainsi que par respect humain on s'associera plus ou moins timidement à des conversations antireligieuses qui peuvent dégénérer en railleries, voire en blasphèmes. Il demeure certain que sous aucun prétexte, il n'est permis de poser des actes positifs contraires à la loi divine : quelles qu'aient été les circonstances atténuantes qu'elle accordait aux chrétiens qui s'étaient rendus coupables par crainte, d'actes extérieurs d'idolâtrie, l'Eglise les a toujours considérés comme des lapsi et sa discipline était fort sévère à leur endroit.

Précisons quand même que certaines circonstances peuvent autoriser un catholique à omettre certaines pratiques prescrites par la loi ecclésiastique. Si l'on n'est jamais autorisé à renier ses convictions par des actes positifs, on n'est pas toujours obligé en certaines circonstances de les afficher. Il peut même arriver des cas où la jactance, la forfanterie, le désir de poser sont plus né-

fastes à la cause que l'on sert. Mais ce n'est pas ce qui nous guette le plus.

Comme l'écrivit si bien le Père de Chivré :

« La liturgie nouvelle passe son temps à rougir de la divinité du Christ, à rougir de sa différence d'avec les hommes : atténuation de sa transcendance dans les textes qui n'osent plus lui conserver sa place. On rougit du Christ en laissant tout le temps et partout une possibilité d'hésitation à lui reconnaître qu'il est le Souverain Juge tout en n'osant pas le nier. On rougit de lui en escamotant la raison essentielle de sa mort : un sacrifice d'expiation.

C'est donc l'heure des fiertés spirituelles obligatoires, jusqu'aux semblants de désobéissance qui ne sont qu'une magnifique obéissance à Notre Seigneur Jésus-Christ.

N'ayons qu'une seule peur au monde, celle d'être muets jusqu'à apostasier. »

## REGULA FIDEI

~ M. l'abbé Etienne Beauvais ~

### 5 - LE SACREMENT DE PÉNITENCE

**Face à la « protestantisation » de la doctrine et de la pratique des sacrements, il est utile et nécessaire de revenir à la règle de la foi enseignée par le Christ aux apôtres et transmise par la tradition de l'Eglise. Le Carême nous donne également l'occasion de revenir aux sources du sacrement de pénitence.**

**D**EPUIS le jour où le Christ donna aux apôtres le pouvoir de remettre les péchés (Jn. 20, 22-23 ; cf. Mt. 18, 18 et 2 Co. 5, 18) le dogme de la rémission des péchés a toujours été cru dans l'Eglise ; mais il est vrai que sa discipline a varié au cours des époques et que pour les premiers siècles les documents manquent en cette matière. Le baptême était, dans l'Eglise primitive, le premier sacrement du pardon des péchés et le catéchuménat avait un sens de longue préparation pénitentielle, surtout à partir du VII<sup>e</sup> siècle lorsque qu'il fut réduit au seul carême. On sépara alors les catéchumènes de ceux qui avaient chuté gravement après leur baptême. Pour ces derniers, les pénitents, les peines étaient sévères et la confession ainsi que la réconciliation se faisaient en public ; certains évêques leur refusaient même leur réintégration dans la communauté chrétienne, d'autres opinaient pour une seconde chance. Quant aux péchés quotidiens ils étaient remis par Dieu à travers la pratique de la pénitence quotidienne. La baisse de ferveur qui sui-

vit la fin des persécutions et la liberté du culte chrétien, le nombre également de ceux qui chutaient après leur baptême et qui attendaient d'être mourants pour entrer en pénitence firent peu à peu évoluer la discipline : ce fut d'abord un système de pénitence tarifée, réitérable à la demande (du VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle) malgré les protestations de quelques conciles ; puis vers le XIII<sup>e</sup> siècle une absolution précédant la satisfaction lors d'une confession orale privée. C'est à peu près la discipline actuelle traditionnelle établie par le IV<sup>e</sup> concile du Latran (1215) et surtout le concile de Trente. On est donc passé peu à peu de la réconciliation solennelle à l'absolution personnelle.

Les textes présentés ici suivent cette évolution et manifestent non pas tant les limites d'une discipline sacramentelle telles que peut les analyser l'historien, mais l'action du Saint-Esprit qui conduit les fidèles à une grande conscience de leur état de pécheur bénéficiant de la miséricorde divine dispensée par l'Eglise du Christ.

## LETTRE DU PAPE LÉON À L'ÉVÊQUE THÉODORE DE FRÉJUS (11 JUIN 452)

*Dans cette lettre – qui est la plus ancienne mention « officielle » que nous ayons sur le sacrement de pénitence – le pape Léon rappelle, selon d'anciennes prescriptions reprises par le 1er Concile de Nicée (canon 13) mais restées sans effet notamment en Gaule, l'obligation d'accorder le pardon aux pénitents en danger de mort, fondant doctrinalement la pénitence elle-même sur le pouvoir que le Christ lui-même a donné aux chefs de l'Église. On remarquera que cette ultime possibilité de réconciliation s'inscrit encore dans le cadre de la pénitence solennelle (ou publique) mais ouvre la voie à la pratique de la réconciliation secrète, ici pour les seuls mourants.*

(2) La multiple miséricorde de Dieu a si bien remédié aux fautes des hommes que non seulement la grâce du baptême, mais aussi le remède de la pénitence, ont permis de retrouver l'espoir de la vie éternelle : ceux qui avaient souillé les dons de la régénération ont pu parvenir, en se condamnant eux-mêmes, au pardon de leurs crimes. La bonté divine a disposé ces garanties de telle sorte que le pardon de Dieu ne peut être obtenu que par les supplications des prêtres. « Le Médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Jésus-Christ » [1 Tm 2, 5] a confié ce pouvoir aux chefs de l'Église pour qu'ils communiquent la pénitence à ceux qui ont confessé, et qu'ils admettent ceux qu'a purifiés une satisfaction salutaire à la communion des sacrements en leur ouvrant la porte de la réconciliation...

(4) Pour ceux qui, en un cas de nécessité et dans l'imminence d'un danger urgent, implorent le secours de la pénitence et d'une réconciliation rapide, on ne saurait leur interdire la pénitence ni leur refuser la réconciliation, car nous ne pouvons imposer de limites, ni déterminer de temps à la miséricorde de Dieu, auprès de qui la vraie conversion ne supporte pas les retards du pardon...

(5) Il faut donc que tout chrétien juge sa conscience pour ne pas retarder chaque jour de se convertir à Dieu, ni fixer pour la fin de sa vie le temps où il satisfera, ... ni non plus, alors qu'il pouvait mériter le pardon par une satisfaction plus complète, de choisir les angoisses d'un moment où la confession du pénitent et la réconciliation procurée par le prêtre n'auront qu'une petite place. Certes, comme je l'ai dit, il faut secourir ces chrétiens en leur nécessité, de telle sorte que la pénitence et la grâce de la communion ne leur soient pas refusées, si, même privés du secours de leur voix, ils les réclament, montrant qu'ils ont encore leur sens. Si la violence de la maladie pèse si fortement sur eux qu'ils ne soient plus capables de manifester en présence du prêtre ce qu'ils demandaient peu auparavant, les témoignages des fidèles présents devront leur servir à recevoir à la fois le bienfait de la pénitence et celui de la réconciliation...

## LETTRE DE SAINT LÉON LE GRAND AUX ÉVÊQUES DE CAMPANIE (459)

*La confession publique des fautes était d'usage courant dans la discipline pénitentielle de l'Église primitive ; mais la lecture publique de la liste détaillée des péchés risquait d'éloigner certains, retenus par la honte, ou de rendre publics des faits qui tombaient sous le coup de la loi civile. Le pape Léon récuse cette façon d'agir. Sa lettre atteste qu'à Rome la confession secrète était d'usage immémorial ; c'est ce que signifie la référence à « la règle des apôtres ».*

Je décide qu'on doit absolument faire disparaître cette audace contraire à la règle apostolique, que certains, je l'ai récemment appris, commettent par une usurpation illicite. Pour la pénitence que demandent les fidèles, qu'on ne lise pas publiquement la liste détaillée de tous leurs péchés, puisqu'il suffit d'indiquer aux évêques seuls par une confession secrète l'état des consciences. Sans doute cette plénitude de foi à qui la crainte de Dieu ne fait pas peur de rougir devant les hommes paraît louable. Cependant, parce que les péchés de tous ceux qui demandent la pénitence ne sont pas tels qu'ils ne craignent de les voir publiés, on supprimera une coutume si peu louable... Il suffit en effet de cette confession qui est d'abord faite devant Dieu, puis aussi devant l'évêque, lequel se présente en intercesseur pour les péchés des pénitents. Enfin, plusieurs pourront alors être amenés à la pénitence si la conscience de celui qui confesse son péché n'est pas rendue publique aux oreilles du peuple.

## IV<sup>E</sup> CONCILE DU LATRAN (12<sup>E</sup> ŒCUMÉNIQUE) – 1215 – CANON 21

*Premières dispositions disciplinaires qui obligent à la confession et à la communion au moins annuelles. Le Concile n'institue pas la confession comme certains historiens l'ont prétendu ; elle existait bien avant, comme nous venons de le voir. Le concile de Trente se réfèrera, dans son décret sur la pénitence (ch. 5), aux dispositions édictées par le 4<sup>e</sup> concile du Latran.*

Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, doit lui-même confesser loyalement tous ses péchés au moins une fois l'an à son propre curé, accomplir avec soin, dans la mesure de ses moyens, la pénitence qu'on lui a imposée et recevoir avec respect, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie, sauf le cas où, sur le conseil de son curé, pour quelque cause raisonnable, il jugerait devoir s'abstenir momentanément de le recevoir. Autrement, qu'on lui interdise l'entrée de l'Église s'il est vivant, et qu'on le prive de la sépulture ecclésiastique s'il est mort. Cette décision salutaire doit être fréquemment publiée dans les églises pour que personne ne couvre son aveuglement du voile de l'ignorance. Si

quelqu'un désire, pour de justes raisons, se confesser à un autre prêtre, il demandera et obtiendra d'abord la permission de son curé ; autrement, ce prêtre ne peut l'absoudre ou le lier.

Que le confesseur soit plein de jugement et prudent, pour savoir « verser le vin et l'huile » [Lc 10, 34], qu'il s'enquière avec soin de la situation du pécheur et des circonstances du péché, qui lui feront prudemment comprendre le conseil qu'il doit donner et le remède qu'il doit employer, en prenant divers moyens pour sauver le malade.

Qu'il veuille absolument à ne trahir en quoi que ce soit le pécheur, par une parole, par un signe ou de quelque autre façon. S'il lui est nécessaire de consulter quelqu'un de plus prudent, qu'il s'enquière avec attention, sans nommer aucunement la personne, car celui qui ose révéler le péché qui lui a été découvert au tribunal de la pénitence, nous décidons que non seulement il sera déposé de sa charge sacerdotale, mais encore envoyé dans un monastère rigoureux pour y faire perpétuelle pénitence.

## CONCILE DE CONSTANCE (16<sup>E</sup> ŒCUMÉNIQUE) - 1414-1418

### Erreur condamnée de Wyclif

*John Wyclif, principal de Balliol Collège à Oxford en 1355 est considéré comme un précurseur – sur la pénitence comme en d'autres points de doctrine - de la Réforme en Angleterre et ses idées ont influencé le protestantisme. L'essentiel de la pénitence n'est pas, selon lui, l'absolution donnée par le prêtre en vertu des pouvoirs sacerdotaux. Aussi n'y a-t-il aucune différence de pouvoir entre un laïc, un prêtre, un évêque ou le pape. Seule la contrition importe. La confession n'est même pas nécessaire.*

7. Si quelqu'un a une contrition adéquate, toute confession extérieure est pour lui superflue et inutile.

## QUESTIONS À POSER AUX PARTISANS DE WYCLIF ET DE HUS

*Jean Hus (v. 1369-1415), théologien tchèque fit siennes les propositions de Wyclif et prit sa défense. Son livre De Ecclesia (1413) fut soumis au concile qui en condamna les propositions. Le jour même de la session Hus fut brûlé vif. Le Concile établit un questionnaire destiné à la lutte contre l'hérésie « hussite ».*

20. De même, croit-il qu'un chrétien est tenu pour être nécessairement sauvé, en plus de la contrition de son cœur, quand il peut trouver un prêtre qualifié, de se confesser au prêtre seulement et non à un laïc ou à des laïcs, si bon et si pieux qu'ils soient ?

21. De même, croit-il que le prêtre, dans les cas où il a la juridiction, peut absoudre de ses péchés un pécheur qui les confesse et qui a la contrition, et qu'il peut lui imposer une pénitence ?

25. De même, croit-il que le pouvoir de juridiction du pape, d'un archevêque ou d'un évêque, pour lier et délier, est plus grand que le pouvoir d'un simple prêtre, même ayant charge d'âmes ?

## CONCILE DE FLORENCE (17<sup>E</sup> ŒCUMÉNIQUE) - 1438-1445

### Décret pour les Arméniens (1439)

*Lors de ce concile qui obtint pour un court temps l'union des Grecs, les Arméniens schismatiques retrouvèrent également le chemin de la sainte Eglise catholique. Les légats de cette église orientale acceptèrent les obligations qui y furent imposées. Ce « décret pour les Arméniens » s'inspire ou reprend aux conciles précédents les principaux articles de la foi et fournit des précisions rituelles ; il comporte un important passage sur les sacrements qui suit de très près un opuscule de saint Thomas d'Aquin (De articulis fidei et de Sacramentis Ecclesiae).*

Le quatrième sacrement est la pénitence, dont la quasi-matière est constituée par les actes du pénitent, qui se divisent en trois parties : le premier est la contrition du cœur : en elle, on déplore le péché commis, avec l'intention de ne plus pécher à l'avenir. Le second est la confession de la bouche : en elle, le pécheur confesse intégralement au prêtre tous les péchés dont il a souvenance. Le troisième est la satisfaction pour les péchés, déterminée par le jugement du prêtre; elle se réalise surtout par la prière, le jeûne et l'aumône. La forme de ce sacrement est constituée par les paroles de l'absolution que le prêtre prononce quand il dit : « Je t'absous, etc. ». Le ministre de ce sacrement est le prêtre qui a le pouvoir d'absoudre, soit par office, soit par délégation du supérieur. L'effet de ce sacrement est la rémission des péchés.

## ERREURS DE LUTHER CONDAMNÉES PAR LÉON X – 1520

*Moine augustin, docteur en théologie et professeur d'Écriture sainte, Martin Luther (1483-1546) avait pris conscience, en étudiant l'épître aux Romains, de ce qui allait devenir la base même de sa doctrine et de celle des Réformateurs : le salut par la foi seule (sola fide). Le 31 octobre 1517, il afficha au porche de l'église de Wittenberg ses quatre-vingt quinze thèses contre les indulgences. Malgré une mise au point du pape Léon X (1518) et diverses rencontres, Luther ne voulut modifier en rien sa position. La bulle Exurge Domine du 15 juin 1520 condamnait quarante et une propositions extraites de ses œuvres. Le mépris qu'il développa*

*contre la confession est étonnant lorsque l'on sait par sa vie et les témoignages combien, dans ses tourments de l'âme et de la chair, il trouvait de réconfort dans l'absolution du prêtre : orgueil et désespoir ?*

5. Les trois parties de la pénitence, contrition, confession et satisfaction, n'ont de fondement ni dans la sainte Ecriture, ni chez les saints Docteurs anciens du christianisme.

6. La contrition, que préparent la recherche, la récapitulation et la détestation des péchés, lorsqu'on repense à sa vie dans l'amertume de son cœur [Is 38, 15], en pesant la gravité, le nombre et la laideur des péchés, en voyant la béatitude éternelle perdue et la damnation éternelle encourue, cette contrition rend hypocrite et même plus pécheur.

7. Très vrai et plus excellent que tous les enseignements donnés jusqu'à ce jour sur les sortes de contrition est le proverbe : « Ne pas faire le mal à l'avenir est souveraine pénitence ; la meilleure pénitence, c'est la vie nouvelle. »

8. N'aie nullement la présomption de confesser les péchés véniels ni même tous les péchés mortels, car il est impossible que tu connaisses tous tes péchés mortels. Voilà pourquoi dans la primitive Église, on confessait seulement les péchés mortels manifestes.

9. Quand nous voulons confesser tous nos péchés clairement, nous voulons équivalement ne rien laisser à pardonner à la miséricorde de Dieu.

10. Personne n'a ses péchés remis s'il ne croit qu'ils sont remis quand le prêtre les remet ; bien plus, le péché demeurerait si l'on ne croyait qu'il est remis ; car la remise des péchés et la donation de la grâce ne suffisent pas, mais il faut encore croire que le péché est remis.

11. Tu ne dois nullement avoir confiance d'être absous à cause de ta contrition, mais à cause de la parole du Christ : « Ce que tu délieras... » [Mt 16,19]. C'est pourquoi, je te le dis, aie confiance, si tu as obtenu l'absolution du prêtre et crois fortement que tu es absous : tu seras vraiment absous, quoi qu'il en soit de la contrition.

12. Si, par impossible, un pénitent n'était pas contrit, ou si le prêtre ne l'absolvait pas sérieusement, mais par plaisanterie, si pourtant le pénitent se croit absous, il l'est en toute vérité.

13. Dans le sacrement de pénitence et dans la rémission des péchés, le pape ou un évêque ne fait pas plus que le moindre des prêtres ; bien plus, là où il n'y a pas de prêtre, n'importe quel chrétien, même une femme ou un enfant, en peut tout autant.

14. Personne n'est obligé de répondre au prêtre qu'il est contrit, et le prêtre ne doit pas le demander.

Le Concile de Trente dans sa 24<sup>e</sup> session a pris soin de répondre aux Réformateurs avec une précision théologique admirable. C'est ce que nous verrons dans le prochain article.

## À NOTER DÈS MAINTENANT POUR LE MOIS D'AVRIL

*Samedi 9 &  
Dimanche 10 :*

*Samedi 30 avril &  
Dimanche 1 mai :*

*Pèlerinage au Puy-en-Velay*

*Pèlerinage de la Sainte-Baume*

## VIVRE ENSEMBLE, EST-CE LE BONHEUR ?

~ M. l'abbé Daniel Vigne ~

**L**E vivre ensemble, le partage équitable des richesses, la cohabitation pacifique sur une planète commune peuvent-ils être un but ? Si depuis plus de 2000 ans, la guerre n'a épargné aucune génération, qu'est ce qui aujourd'hui permettrait d'y échapper. En plus d'être utopique, que pourrait nous apporter cet humanisme sans passé et sans lendemain ?

Heureusement la réalité est bien plus consistante : l'homme a été créé pour servir, adorer et aimer Dieu. Depuis Adam jusqu'à nos jours, il y a toujours eu des justes fidèles à ce principe. Les saints à la suite du Christ témoignent de l'excellence de cette soumission religieuse à Dieu à travers la loi évangélique. Ils ont apporté un véritable amour entre les hommes non basé sur leurs charismes humains mais sur l'amour du Christ crucifié, victime expiatoire des péchés. Cette souffrance du Christ aimant s'oppose directement à la croyance d'un bien-être terrestre comme droit sacré de l'individu. Réduire la fin de l'homme à un paradis terrestre condamne toutes les âmes innocentes qui souffrent, au désespoir ou à la révolte destructrice de la société. Au contraire élever leurs regards vers la Croix les embrase davantage de l'amour de Dieu et même de leurs bourreaux, et leur assure un bonheur certain dans l'éternité. Dieu augmentera en eux l'assurance d'obtenir la vision béatifique comme dans le martyr de Saint Etienne. La foi dans la Croix ou la vision béatifique est la même.

La difficulté vient de ce que nous ressentons la souffrance de la croix sans pouvoir nous faire une idée du bonheur qui en découlera pleinement au Ciel. Certes, Dieu donne à ses serviteurs fidèles la paix intérieure sur cette terre, gage de la gloire du Ciel. Mais cette paix est facilement submergée par les activités extérieures et perdue par le péché procurant le plaisir immédiat qui occulte la vraie fin de l'homme. Une des missions importantes remplie par l'Eglise, est de prêcher à temps et à contre-temps les fins dernières, pour remettre l'homme en face de sa réalité. Elle s'opposera à la vision d'une vie terrestre idyllique, pour diriger les âmes sur la voie étroite et sinueuse du salut. C'est pour cela qu'elle nous détourne des faux bonheurs suivants :

- La richesse équitable ou non : l'argent et tout ce qui est mesurable à prix d'argent, est inférieur à l'homme, et loin de l'assouvir le rabaisse. Elle n'est qu'un instrument.

- L'honneur : soit il est mérité et suppose que nous ayons déjà mis notre bonheur en Dieu ; soit il n'est pas mérité et suscite le mépris du prochain. En outre, la gloire et la renommée étant si fragiles ici-bas, elles constituent plus

un souci qu'un bonheur.

- Le pouvoir : il n'est légitime que pour donner le bien aux autres et non à soi, sinon il devient tyrannique. Or le tyran récolte toujours la haine. Le pouvoir terrestre est à la merci des caprices et des révoltes des autres.

- La santé, la beauté du corps : plus nous les recherchons, plus nous les perdrons à la longue. Elles ne touchent que la perfection extérieure de l'homme et prendront fin à la mort.

- Le plaisir du corps. Ces plaisirs sont de loin inférieurs à ceux de l'esprit. Or seuls les biens infinis de l'âme pourront nous assouvir pleinement. Le plaisir n'est bon que s'il facilite le service de Dieu en donnant une image lointaine du Ciel.

Le malheur de l'homme est de vouloir assouvir son besoin infini du bonheur dans ces créatures limitées. Tant qu'il ne possède pas le bien qu'il recherche, il vit d'espoir. Mais une fois qu'il l'a obtenu, la déception l'envahit et exacerbe davantage son besoin de bonheur. Autant vouloir mettre la mer dans un dé à coudre. Hélas la conséquence est la perte du vrai bonheur qui se solde par l'enfer.

Quelle que soit la condition de l'homme, misérable ou juste, il est appelé au bien suprême, incorruptible, inépuisable : la vision béatifique. L'Eglise, elle seule, peut nous donner le moyen : le Christ. L'amour du Christ produit ici-bas la charité fraternelle, véritable baume de la vie présente.

### « Les mardis de la Pensée catholique »

Mardi 29 Mars  
à 20h00

14 bis, rue de Lodi  
13006 Marseille

Conférence de  
M. l'abbé Xavier Beauvais sur :

« Sus à la laïcité »

# SAINT JOSEPH CALASANZ

## DE LA NAISSANCE AU SACERDOCE

~ M. l'abbé Jehan de Pluvié ~

### PREMIÈRES ANNÉES DE SAINT JOSEPH

Le 11 septembre 1556, Don Pietro Calanz, gouverneur de Peralta de la Sal, Seigneurie d'Aragon, accueillit au monde son deuxième fils, le dernier né d'une fratrie de six enfants.

L'Espagne de ce temps, qui venait de recouvrer son unité en chassant le Maure de ses terres, rayonnait militairement, intellectuellement, artistiquement et surnaturellement. La sainteté florissait à foison, trouvant terreau propice en ce pays « très catholique ». Que l'on collecte l'impressionnante liste des saints que l'Eglise honore universellement, au XVI<sup>e</sup> siècle et pour l'Espagne seulement ! Sainte Thérèse d'Avila, saint Jean de la Croix, saint Pierre d'Alcantara, saint Thomas de Villeneuve, saint Jean de Dieu, saint Ignace (qui meurt l'année de la naissance de saint Joseph), saint François Xavier, saint François de Borgia, saint Pascal Baylon. Sans compter aussi le bienheureux Jean d'Avila, saint Alphonse Rodriguez et les multiples théologiens de haut renom.

Outre le cadre social, sa haute naissance portait Dona Maria de Gastonio, la mère de Joseph, à l'éduquer dans la religion chrétienne la plus pure. Cependant, cette éducation fort relevée ne suffit pas à comprendre la piété si profonde et précoce de son enfant. Dieu lui portait des vues bien spéciales. Les hagiographes d'aujourd'hui aiment exposer les défauts des saints. Ces déficiences de nature nous rassurent, nous encouragent et nous montrent que, dans l'économie ordinaire de la Providence, un saint ne se fait pas en un jour. Malheureusement, dans la personne qui nous intéresse, à fureter même au microscope le plus puissant, on est bien obligé de constater qu'il n'y a rien, tout au plus une excessive bonté qui pourrait faire croire à une faiblesse de caractère. Le bréviaire écrit comme *pour d'autres* : « *Il donna dès son enfance des marques (de sa future sainteté).* » Jugez plutôt ! Il récita le rosaire dès qu'il sut balbutier le Pater et l'Ave, quotidiennement et ce, jusqu'à sa mort ; il s'appliqua au petit office de la Sainte Vierge dès qu'il sut lire, quotidiennement et ce, jusqu'à sa mort ; nous anticipons, mais il ne prit qu'un seul repas (souvent au pain et à l'eau) dès ses 15 ans, quotidiennement, et ce, jusqu'à sa mort. Notez qu'il vécut 92 ans. Bref, de quoi paniquer sérieusement s'il s'agissait pour nous de calquer matériellement une pareille vie. Mais, notre intérêt n'est pas tant la matière que l'esprit chrétien qui animait le futur éducateur : une grande dévotion à Marie, plus encore envers la Sainte Eucharistie ;

une certaine austérité de vie pour garder coûte que coûte sa pureté. Le bréviaire mentionne aussi une caractéristique de notre bienheureux, qu'on a déjà vue en saint Jean Bosco (cf. « Les saints éducateurs » n°3), l'expansion de sa foi : « *Il était encore très jeune, que déjà il rassemblait autour de lui ses petits compagnons, pour leur apprendre les mystères de la foi et les prières chrétiennes.* »

### QUE SERA DONC CET ENFANT ?

Deux événements de son jeune âge permettent de jauger davantage l'avance considérable de son union à Dieu.

Le démon l'a craint très tôt, et saint Joseph, apprenant qu'il était l'ennemi de Dieu et des hommes, le brava avec un courage qu'on qualifierait volontiers de téméraire si ce n'était notre héros. Joseph a cinq ans. Il s'imagina que le diable avait forme visible et chercha dans tous les recoins du château, un couteau à la main, celui qu'il appelait haut et fort un lâche qui n'osait se mesurer à lui. Il comptait bien lui faire la peau. Ne le trouvant pas dans l'enceinte de la bâtisse, il s'en alla le poursuivre dehors et s'adjoignit des compagnons, sans doute un peu interloqués de cet acharnement. L'orgueilleux démon n'osa se défilier devant les provocations d'un si jeune enfant et apparut telle une ombre sinistre au sommet d'un grand arbre. Ses camarades se figèrent d'effroi, mais lui, trop heureux du duel, le poignard entre les lèvres, engagea avec agilité la montée du robuste végétal. Atteignant une grosse branche, pourtant bien capable de supporter son poids, celle-ci se brisa sous ses pieds et le démon disparut. Notre petit, nullement impressionné, lui qui aurait dû se fracasser les os après cette chute maléfique, parcourut le bois, inspecta tous les arbres en réclamant à Satan un deuxième combat. Bien sûr que les combats suivront, plutôt féroces d'ailleurs ! Avant ses 15 ans, Satan s'exerçait déjà sur lui en tentant de l'étouffer ou de le pousser dans un puits. Il crut ensuite lui faire perdre son angélique pureté lors de ses 21 ans, l'âge des grandes passions, en excitant dans le cœur d'une jeune fille des désirs coupables. Le bréviaire résume ainsi cette attaque élaborée par son Adversaire de toujours : « *Il triompha courageusement des efforts que fit pour le séduire une femme noble et puissante, et, par une insigne victoire, il conserva sans atteinte la virginité qu'il avait vouée au Seigneur* (à 19 ans). » Et plus tard, l'Ennemi ne ménagera aucun effort pour détruire son œuvre scolaire. Il y parvint d'ailleurs mais, comme toute



permission divine en ce genre de situation, en vue d'une résurrection transformant l'apparente défaite en glorieux triomphe.

Un autre fait mérite attention. L'esprit de prophétie commença à l'habiter alors qu'il n'était encore qu'un garçonnet. Son père attendait avec anxiété des provisions, commandées et déjà payées, pour nourrir Peralta dans la disette. Les vivres ne vinrent pas aux jours fixés et l'inquiétude s'accrut considérablement. Après quelque temps, saint Joseph annonça joyeux à Don Pietro l'arrivée du convoi pour bientôt. Le soir même, la prophétie se réalisait.

### **STRUCTURE PHYSIQUE, MORALE ET INTELLECTUELLE DE SAINT JOSEPH**

Au physique comme à l'intellect, saint Joseph se hisse à un niveau surprenant, en proportion des attentes divines. Nulle exagération, croyez-le ! C'est ici ce que rapportent les témoignages. Une haute, noble et puissante stature, une force d'Hercule, accompagnées d'un gracieux visage dont l'innocence rehaussait le charme, le passaient pour un des plus beaux jeunes hommes selon ses contemporains. Ajoutez à ces qualités physiques, une intelligence vive et brillante, que servait une énergie morale hors pair et vous aurez l'homme préparé par Dieu pour des épreuves innombrables en vue de profits considérables pour l'Eglise.

Sa force morale se signale par la régularité incroyable à son programme de vie, entrepris de concert avec son directeur spirituel à son entrée à l'université (15 ans) et qui réglait chaque heure de sa journée. Les œuvres de piété, les études, les charges, les actions de charité et de bienséance s'accumulaient et, comme on a pu le constater dans la vie de certains saints, le temps semblait d'une élasticité prodigieuse. Le soleil ne s'arrêtait pas comme sous Josué, mais on ne parvenait pas à introduire en 24 heures la somme de travail qu'il amoncelait dans la journée.

Un trait de caractère pourrait aider à comprendre les déboires à répétition qu'il connut et supporta avec une patience déconcertante durant toute sa vie. Sa bonté foncière répugnait à la rupture violente et aux mesures extrêmes. Comme nous le verrons dans le cours du récit, et surtout au milieu des contradictions de ses ignobles ennemis, préférant laisser la Providence suivre son cours, il temporisait, de telle sorte que nos tempéraments belliqueux se surprendront parfois à trépigner : « Mais qu'est ce qu'il attend pour les rosser (ou au moins les remettre à leur place) ? »

### **LA POURSUITE DE SA VOCATION AU SACERDOCE**

De bonne heure, on peut aisément le deviner, il pensa devenir prêtre. Le problème – car dans toute vocation prestigieuse se dresse toujours un problème (pour saint Jean Bosco, souvenez-vous, son frère Antoine et la pauvreté rendaient difficile le suivi des études) – c'était la volonté de Don Pietro. Un si robuste gaillard sera soldat, et certainement grand officier. Comme nous venons de l'écrire, pas de fractures violentes ! Ecartelé entre l'appel divin et l'obéissance à son père, sa ruse, si l'on peut dire, consistera à gagner du temps. Comment ? Grâce à son intelligence lumineuse et sa gaucherie pour le manie-ment des armes.

Où donc le futur « patron des écoles populaires », attaché en premier lieu à l'éducation des pauvres, débutera ses études ? Dans une école très soignée, pour les nobles s'il-vous-plaît. A l'époque, on ne craignait pas l'élitisme pour les classes sociales destinées à de hautes fonctions. Saint Joseph se fit rapidement remarquer par sa piété, sans respect humain comme sans ostentation, et sa pureté. Aucune parole inconvenante ne se prononçait en sa présence, « ces paroles du diable » comme il disait.

Son intelligence et son travail consciencieux lui permirent à 15 ans de demander à son père de continuer en philosophie à l'université de Lérida. Surtout gagner du temps ! Ebloui par ces heureuses facultés intellectuelles, la fierté paternelle l'encouragea même à poursuivre un doctorat de droit canonique et civil. Et le voilà Docteur en droit à 20 ans.

Vu les réussites de son garçon, Don Pietro, tout en gardant l'espoir de le voir un jour dans les rangs de l'armée, accepta qu'il s'enrôle dans la cléricature et se retire à Valence pour des études plus profondes de théologie. Il quittera la ville pour l'université d'Alcala à la suite de l'attaque contre sa pureté (rapportée plus haut). Malheureusement, le frère aîné de Joseph puis sa mère inconsolable rendirent leur âme à Dieu. Les instances de son père se firent alors plus impérieuses. Une aubaine servit d'échappatoire au jeune homme d'habitude si soumis. Le très savant évêque de Jacca, Mgr Figuera, le sollicita à son service. A 25 ans, il dut néanmoins se résoudre à retourner à la maison. La volonté du Seigneur de Peralta l'exigeait. Ce dernier, connaissant la détermination de son enfant, n'osait tout de même trop insister. La Providence accéléra le dénouement. Priant instamment la Sainte vierge Marie de quitter la terre plutôt que de rompre son vœu de chasteté, Joseph tomba très gravement malade. Rongé par le chagrin, Don Pietro écouta le vœu de son fils, émis avec son autorisation, de se faire prêtre. Subitement le moribond retrouva la santé. Plus rien n'arrêtait son cher désir. Le 17 décembre 1583, saint Joseph reçut le sacerdoce éternel des mains de Mgr Moncado, évêque d'Urgel.

## LA COMMUNION DU CÉLÉBRANT ~ M. l'abbé Jérôme Bakhmeteff ~

COMME nous l'avons dit, le *confiteor* avant la communion des fidèles n'est pas là pour les péchés que les fidèles auraient commis pendant la messe, car même si cela est possible, l'Eglise ose espérer que les fidèles sont bien disposés et assistent pieusement au Saint Sacrifice, mais il est là pour manifester la différence fondamentale qu'il y a entre les deux communions.

Le prêtre qui célèbre la Sainte Messe, tient la place du Christ. Le prêtre communie donc « *in persona Christi* », comme représentant du Christ qui a communié à la tête de ses apôtres, il communie à la tête de la communauté des fidèles. L'humanité du Christ, toute unie à la personne du Fils, reçoit à la dernière Cène tout Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie et l'âme de Notre-Seigneur reçoit ce sacrement si nécessaire aux hommes, nous montrant l'exemple et signifiant en même temps la communion du Christ avec le Père. Notre-Seigneur montre aussi son unité avec ses apôtres dans la communion.

### AUTRE SIGNIFICATION DE LA COMMUNION DU PRÊTRE

Le prêtre communie aussi comme représentant de toute l'Eglise dont il est le ministre. Ainsi il représente la communion de l'Eglise avec son Chef le Christ.

Le prêtre communie encore à la tête de sa communauté et pour sa communauté. C'est lui qui offre le sacrifice pour tous les fidèles, qui implore Dieu, qui présente les demandes des fidèles, lui qui communie pour ne faire qu'un avec Notre Sauveur et rendre Dieu propice à ses demandes. Le nouveau Christ, prêtre pris d'entre les hommes, mais élevé au sacerdoce, est le médiateur entre Dieu et les fidèles de l'Eglise, il communie avant tous et invite ensuite les fidèles à la communion.

Cette place unique de la communion du célébrant est particulièrement marquée lors de la messe solennelle. Le diacre et le sous-diacre se retirent au coin du

marchepied et s'inclinent profondément dans un grand silence pendant que le célébrant communie au Précieux Corps et au Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Tout semble se figer dans un instant d'éternité, le recueillement est comparable à celui de la consécration, et toute l'assemblée s'unit à cette communion dans une attente confiante en la miséricorde de Dieu. C'est pourquoi la rubrique du missel ne place le *confiteor* et les mouvements de communion qu'après la communion du célébrant. Rien ne bouge, rien ne doit troubler cet instant, mais tous les cœurs doivent se tourner vers Dieu qui veut s'unir à son prêtre pour le sanctifier et sanctifier sa communauté.

### LE PATER

Cette place particulière du célébrant est encore marquée dans la préparation à la communion par la récitation du *Pater*. Le prêtre le récite seul. Cette prière demandée par Notre-Seigneur lui-même, renferme tout ce que nous devons demander pour obtenir le salut. C'est le prêtre qui la récite car c'est lui qui est député pour intercéder auprès de Dieu, c'est lui qui offre le sacrifice rédempteur. Les fidèles répondent « Mais délivrez-nous du mal. » Par là ils s'associent à tous les désirs que le prêtre vient d'exprimer : « Seigneur délivrez-nous du mal, afin que nous obtenions toutes les grâces que vous nous faites demander dans cette prière et que votre prêtre vient de porter à votre regard » et le prêtre conclut « Amen. » « Oui Seigneur, mon Dieu, je vous demande, au nom de toute votre Eglise, que vous nous délivriez de tout mal » et le *Libera nos* qui suit vient développer, expliciter ces maux dont on veut être délivrés.

Chaque élément de la liturgie vient ainsi compléter la signification des Saints Mystères et forme un faisceau qui révèle les vérités de notre Foi et met en lumière toute l'ordonnance des mystères cachés en Dieu notre Sauveur.

## CARNET PAROISSIAL

### BAPTÊME

—  
en Avignon :

Eleonore NIGUET le 06 février 2016

**POUR CÉLÉBRER LES 80 ANS DE  
LA CROISADE FRANQUISTE CONTRE LE COMMUNISME  
~ Marie-Pierre La Croix ~**

**Quand Saint-Exupéry dénonçait  
les crimes des républicains espagnols ...**

**(« ici, on fusille comme on déboise » ...)**

**L**A gauche bien pensante a réussi à effacer complètement une page de l'œuvre de Saint-Exupéry, qui n'a jamais été rééditée. Mieux, exploit de l'art de calomnier, l'on a fait croire que la célèbre phrase, « ici, on fusille comme on déboise », concernait les Franquistes. Voici la vérité : le mercredi 19 août 1936, *L'Intransigeant* publia en première page un article de Saint-Exupéry, envoyé spécial du journal en Espagne républicaine, intitulé exactement : « On fusille ici comme on déboise ... Et les hommes ne se respectent plus les uns les autres ».

Lisons donc Saint-Ex. dans « *L'intran* » comme on l'appelait alors <sup>1</sup> « Des amis, à mon retour du front, m'ont permis de me joindre à leurs expéditions mystérieuses. Nous voici au cœur de la montagne dans l'un de ces villages qui connaissent à la fois la paix et la terreur.

- Oui, nous en avons fusillé dix-sept...

Ils ont fusillé dix-sept « fascistes ». Le curé, la bonne du curé, le sacristain, et quatorze petits notables. Car tout est relatif. Quand ils lisent dans leurs journaux le portrait de Basile Zaharoff <sup>2</sup>, maître du monde, ils le transposent dans leur langage. Ils y reconnaissent le pépiniériste et le pharmacien. Et quand ils fusillent le pharmacien, c'est un peu Basile Zaharoff qui meurt. Le pharmacien est seul à ne point comprendre.

- Maintenant, nous vivons entre nous, c'est calme.

A peu près calme. Celui qui tourmente encore les consciences, je l'ai vu tout à l'heure au café du village, obligeant, souriant, tellement désireux de vivre! Il venait là pour bien nous faire reconnaître que, malgré ses quelques hectares de vignes, il faisait partie de l'espèce humaine, souffrait comme elle de rhumatismes, s'épongeait le front comme elle avec un mouchoir bleu et jouait au billard. Fusille-t-on un homme qui joue au billard ? Il jouait mal, d'ailleurs, avec de grosses mains qui tremblaient; il était ému. Il ne savait pas encore s'il était fasciste. Et moi je songeais à ces pauvres singes qui dansent devant le boa pour l'attendrir. Mais nous ne pouvons rien pour lui » ...

Saint-Ex. raconte ensuite qu'il s'est rendu avec un autre Français au siège du Comité révolutionnaire pour tenter de sauver un religieux français arrêté par les communistes, le P. Laporte ... « Quelle étrange séance. Nous sommes très exactement installés dans la gueule du loup, au fond d'un village de montagne, à cent kilomètres du premier Français, et réclamant à un comité révolutionnaire qui fusille jusqu'aux bonnes des curés, de nous rendre indemne, un religieux...

- Mon ami me pousse du coude et me dit : « J'ai l'impression que nous sommes arrivés trop tard. » Le chef ayant toussé, se décide : « Nous avons découvert un mort ce matin sur la route au seuil du village, il doit y être encore ». Et il feint d'envoyer vérifier ses papiers. « Ils l'ont fusillé déjà confie mon ami, et c'est dommage, ils nous l'auraient certainement confié car ce sont ici de braves gens. » Je regarde droit dans les yeux ces « braves gens » étranges. Et, en effet, je ne découvre rien qui me tourmente. Je ne crains pas de voir ces visages se fermer, et se faire lisses comme des murs. Lisses, avec cet air vague d'ennui. Cet air terrible. Je me demande ce qui nous épargne de leur apparaître comme suspects, malgré notre mission si insolite. Quelle différence établissent-ils entre nous et le « fasciste » du café d'à côté qui danse sa danse de la mort, face à l'ennui sans appel des juges ? Il me vient une idée bizarre, mais que tout mon instinct m'impose avec force : si l'un de ces hommes baillait, j'aurais peur. Je sentirai rompues les communications humaines.

L'article de Saint-Ex. est long, il continue sur trois colonnes en page dite de « dernière heure », textes dictés au téléphone par les envoyés spéciaux. Nous ne citons que quelques extraits ... L'ami de Saint-Ex. s'appelle Pépin, il exhibe sans cesse une vieille carte usée de membre du parti socialiste français S.F.I.O. que les révolutionnaires espagnols essaient de lire. Pépin a réussi à sauver un Chartreux « juste sous le peloton d'exécution » ... « Alors ils ont grogné, l'odeur du sang » ... Pépin a sauvé des dizaines d'hommes, les réclamant au nom du consulat de France de Barcelone ! Saint-Ex. était avec lui lorsque, dans un village, quatre miliciens (communistes)

leur ont donné, libéralement, un religieux qu'ils ont tiré d'une cave. C'était un homme alerte, aux yeux vifs, sympathique. Le maire, à qui nous devons ce présent d'une vie, nous apprend que le religieux était caché dans la forêt : « Nous avons beaucoup tiré sur lui et nous l'avons manqué, il faut dire que c'était la nuit ». Le maire rit, les miliciens rient, le religieux rit aussi et dit : « Je n'ai pas eu peur ». Les révolutionnaires lui serrent la main, ils serrent la main de Saint-Ex. et de Pépin, qui emportent l'homme en automobile avant que l'ambiance ne change...

De retour à Barcelone, Saint-Ex. contemple « de la fenêtre d'un ami, un petit cloître saccagé. Les plafonds ont croulé, les murs sont percés de larges brèches, le regard fouille les plus humbles secrets. Et je songe malgré moi à ces termitières du Paraguay que j'éventrais d'un coup de pioche pour en pénétrer le mystère ... Mais nous ne sommes point des termites, nous sommes des hommes » ... Après de longs développements sur « l'atroce simplicité » des tueries, Saint-Ex. conclut : « Les hommes ne se respectent plus les uns les autres. Huissiers sans âme, ils dispersent au vent un mobilier sans savoir qu'ils anéantissent un royaume. Voici des comités qui s'adjugent le droit d'épurer, au nom de critérium qui, s'ils changent deux où trois fois, ne laissent derrière eux que des morts ».

Faut-il en déduire que Saint-Exupéry était partisan des Franquistes ? Pas du tout<sup>3</sup>. C'est le général René Davet qui a bien expliqué l'évolution de son ami<sup>4</sup> : ils furent envoyés tous les deux, par coïncidence, du côté républicain espagnol comme envoyés spéciaux. La seconde fois, Saint-Ex. alla sur le front de Madrid pour le compte de Paris-Soir. C'est à cette époque que Mermoz disparut dans l'Atlantique Sud. L'on a dit que Saint-Ex. avait reproché à Mermoz son engagement politique auprès du colonel de La Rocque. René Davet écrit : « Peut-être l'en raillait-il en riant pour le taquiner, mais jamais bien sérieusement car il se rendait compte que l'exaltation de Mermoz n'était animée que par le sentiment de servir le mieux possible son pays ». R. Davet ajoute que Saint-Ex. se sentait un peu honteux de prendre la politique à la légère, à la différence de Mermoz : « il mit plus longtemps, sinon pour voir le danger de l'Est, du moins pour se décider. **Il lui fallut la tragique leçon donnée au monde par la guerre d'Espagne pour qu'il comprit à quelle catastrophe pouvaient conduire des gouvernements livrés à la discorde des partis.** »

R. Davet, fut envoyé par la Croix rouge et l'Aéroclub de France auprès des autorités de la république espagnole afin de sauver des aviateurs prisonniers qui allaient être fusillés, pour la plupart. En 1939, à Paris, Saint-Ex. lui raconta qu'un jour, il s'était assis à la terrasse

d'un café de Barcelone et qu'une patrouille était venue arrêter son voisin de table, un « fasciste » ... « Il s'informa et n'eut que des réponses évasives, suffisamment éloquentes d'ailleurs dans leur excès même de prudence. Il comprit ainsi que, simplement sur le soupçon d'être un « fasciste », sans même un interrogatoire sommaire, il pouvait être fusillé, sans plus, devant le mur le plus proche, ainsi qu'il advint à un autre journaliste, Guy de Traversay, peu après qu'il eut débarqué à Palma ». Selon R. Davet, l'impression dominante de Saint-Ex., avait été le dégoût de la terreur, des fusillades, de la guerre civile, « cette boucherie qui ruinait l'Espagne en lui faisant perdre le meilleur de son sang »...

L'attitude politique de Saint-Exupéry se précisa en 1940. La publication de *Flight to Arras* aux Etats Unis (en Français *Pilote de guerre*) fut interprétée comme un rejet des thèses du général De Gaulle, tant l'auteur insistait sur le poids de la défaite de 1940. Le *New York Times* du 1<sup>er</sup> janvier 1941 disait : « A. de Saint-Exupéry a déclaré hier, en arrivant de France, que son pays avait perdu la guerre parce que les hommes placés à la tête des armées ont été entièrement incapables de saisir la nature de la guerre moderne et parce que le pays était dans la lamentable incapacité de s'organiser »<sup>5</sup>.

A vrai dire, Saint-Ex. avait envisagé de rejoindre Londres, mais il fut frappé par l'atmosphère de guerre de religion qui régnait parmi les Français aux Etats-Unis, Gaullistes et non-gaullistes. « Chaque faction menaçait l'autre, rapporte le professeur Wencelius, « la nationalité française vous sera retirée » ou « vous serez mis dans un camp de concentration » ... « Je suis de France, je ne me désolidariserai jamais des miens », écrivit l'auteur de *Pilote de guerre*, ce qui déplut aux Gaullistes. Il considérait qu'il y avait ceux « qui voulaient à toute force sauver l'esprit de la France en sacrifiant son corps et ceux qui voulaient empêcher que le corps de la Patrie ne devînt trop exsangue et incapable d'une renaissance spirituelle »<sup>6</sup>.

Le 19 décembre 1942, Saint-Ex. écrivit une lettre à Jacques Maritain pour défendre son livre; il refusait d'être enfermé dans un schéma réducteur « pour ou contre Vichy »; l'on reprochait à *Pilote de guerre* d'avoir justifié l'armistice, donc Vichy. Et Saint-Ex. s'indignait : comment ne pas apercevoir, pour ceux qui avaient combattu en 1940, l'évidence du poids de la défaite. Même sur le front russe, il ne semblait pas qu'il y ait la densité de pertes faites par l'armée française en mai-juin 1940 !<sup>7</sup>

La conclusion de cette lettre à Maritain était révélatrice : « Vichy est mort. Le problème Giraud-De Gaulle est ridicule. Si le général De Gaulle est choisi pour représenter toute la France, nous nous rallierons à lui sans arrière-pensée. Nous oublierons tous nos reproches.

De même servirons-nous avec enthousiasme, le cas échéant, sous Giraud. Nous pensons tous de même ». Il est visible que Saint-Ex. avait l'art de dire aux Gaullistes exactement le contraire de ce qu'il fallait leur dire ... D'où les cruelles attaques dont il ne cessa d'être l'objet. Il fut douloureusement étonné d'entendre André Philip et son fils Olivier Philip traiter l'honnête général Giraud de « fasciste ». Quelle injustice en effet ! Un jour, le professeur Wencelius convia à déjeuner Saint-Ex. avec André Philip. Les propos intransigeants et extrémistes de ce dernier firent entrevoir à Saint-Exupéry la menace de l'épuration : « Il y a des moments où je suis obligé de fuir mes propres compatriotes » ... <sup>8</sup>

En septembre 1943, d'Alger, Saint-Ex. écrit à un ami, dont l'identité n'est pas donnée : « J'ai la preuve (dont je me doutais) que les Gaullistes me volent toutes mes lettres. Moi qui m'angoisse si terriblement, je suis comme en prison. Les lettres qui me sont adressées vont à Dieu sait quel *cabinet noir*, dont elles ne ressortent jamais plus... Je n'en puis plus, j'ai toujours l'impression que je vais tellement souffrir... Je me demande tout le temps : où est-ce que je puis aller habiter, dans l'univers, où je sois chez moi »... <sup>9</sup>. L'écrivain ajoutait que sa seule consolation, c'était les missions de guerre à des milliers de mètres d'altitude, qui l'épuisaient. A cause de son âge (près de 44 ans), à cause de la difficulté du pilotage des bimoteurs Lightning P 38, superbes avions de reconnaissance non armés et protégés par leur vitesse et leur capacité à monter en altitude, Saint-Ex. fut interdit de vols de guerre à la demande des autorités américaines, ce qui était

d'autant plus naturel que, à la suite de ses accidents d'aviation, la santé de Saint-Exupéry était médiocre. Ce fut Henry Frenay, fondateur du mouvement Combat, capitaine d'active, ministre du Gouvernement Provisoire créé à Alger, appelé C.F.L.N., qui put intervenir en faveur de Saint-Ex. auprès de De Gaulle et des Américains. Frenay évoque le souvenir de l'auteur du *Petit Prince* dans son beau livre de souvenirs *La nuit finira* (Paris, 1970).

La mort de l'écrivain, en septembre 1944, demeure un mystère obscur. Il y a une trentaine d'années, la revue allemande *Der Landser* révéla que des pièces d'archive, indiquaient que le P 38 de Saint-Ex. avait été abattu par un chasseur *Focke Wulf D 9* « long nez » (avec un moteur de bombardier) récemment mis en service et plus puissant que le P 38. *Der Landser* donnait le nom du vainqueur de Saint-Exupéry, abattu lui-même quelques jours plus tard. Il y a quelques années, des Français ont montré que cette révélation résultait d'une erreur, voire d'une malveillance. En effet, les fameux *Focke Wulf D 9* « long nez », n'étaient pas encore en service dans cette partie du front. Récemment des recherches sous-marines (vraiment naïves et manquant de réalisme) ont été faites pour retrouver l'avion de l'écrivain (qui a dû s'écraser et se briser en frappant l'eau, à l'évidence). Ces recherches ont été vaines. Le pilote était descendu à basse altitude au-dessus d'Agay où se trouvait sa sœur. Eut-il un malaise à haute altitude et une difficulté avec son masque à oxygène ? Un évanouissement (accident connu) ? Le mystère demeure complet...

1- Cette page de l'intransigeant a été reproduite en fac-similé, avec le texte complet de l'article de Saint-Exupéry, par la Revue Icare, Revue de l'Aviation française, n° spécial sur Saint-Ex., troisième époque, 1936-1939, Icare n° 75, hiver 1975-1976. Ce numéro n'est pas épuisé et peut être commandé à Icare, Tour Essor 93, 14-16 rue de Scandicci, 93500 Pantin. En dépit de son titre, L'Intransigeant était un quotidien de droite modérée, fondé en 1880. Il était dirigé par Léon Baiby, qui a laissé des mémoires intéressants. Après la guerre, il fut absorbé par Paris-Presse d'où le titre Paris-Presse-L'intransigeant... La manchette du n° du 19 août 1936 est partagée entre trois articles : celui de Saint Ex, un article d'Emmanuel Bourcier (excellent auteur, oublié) intitulé « Sous le feu des insurgés, j'ai vu l'exode douloureux des femmes et des enfants de Saint-Sébastien » et un article de Georges Detré sur son propre record du monde d'altitude en avion, 14836 mètres, dépassant de 403 mètres le record de l'italien Donati. Ce fac-similé se trouve dans Icare précité entre les pages 60 et 61. Nous conseillons vivement la lecture de cette superbe revue.

2- Sir Basil Zaharoff, britannique d'origine grecque en dépit de son nom russe, était la cible des journaux communistes qui l'appelaient « le marchand de canons ». En effet, c'était un aventurier qui avait bâti une énorme fortune en trafiquant des armes dans le monde entier, sous la protection de la Franc-Maçonnerie et de l'intelligence Service. Anecdote : en 1918, il offrit une Rolls-Royce à son ami Clé-

menceau, qui accepta. Cette automobile a été souvent photographiée, lors des visites au front du Président du Conseil. Poincaré fit valoir que la Rolls appartenait à l'Etat, lors du départ de Clémenceau. Alors Zaharoff offrit à ce dernier une seconde Rolls.

3- A la fin de son reportage, Saint-Exupéry introduit une phrase qui, elle, a naturellement été très souvent citée. Elle paraît extérieure au corps de l'article, comme une interpolation « Voici un général, à la tête de ses Marocains, qui condamne des foules entières, la conscience en paix, pareil à un prophète qui écrase un schisme ». Toutefois, Saint-Exupéry s'est tenu à l'écart des mouvements d'intellectuels français de tous bords (comme Mauriac ou Maritain à l'extérieur du communisme) qui se sont attaqués au Franquisme.

4- Voir René Davet, Souvenir de la Ligne et de la Guerre d'Espagne, revue Icare précitée, p. 86 à 95.

5- A. de Saint-Exupéry, Ecrits de Guerre et documents, Paris, 1982, p. 147.

6- A. de Saint-Exupéry, Ecrits de Guerre, p. 168-169, Souvenirs du Professeur Wencelius.

7- A. de Saint-Exupéry, Ecrits de Guerre, p. 284-285.

8- A. de Saint-Exupéry, Ecrits de Guerre, p. 286-287.

9- A. de Saint-Exupéry, Ecrits de Guerre, p. 406-407.

### Mardi 2

200 fidèles étaient présents pour la procession de la chandeleur, suivie de la messe solennelle.

-----

### Samedi 6

Suresnes descend en Provence ! En effet M. l'abbé Bouchacourt (supérieur du district de France), accompagné de ses deux assistants (MM. les abbés Boivin et Baudot) et de l'économiste du district (M. l'abbé Frament) sont venus en visite officielle concernant le projet du futur collège. Ils ont pu constater l'importance d'ouvrir un collège dans le sud-est de la France. M. l'abbé Bouchacourt donnera une décision définitive sur la réalisation du projet en juin-juillet. En attendant, prions pour la réussite de ce projet.

-----

### Samedi 20 & Dimanche 21

Les Etudiants Catholiques de Provence se rendent dans les Hautes-Alpes. Ils ont logé à Notre-Dame du Laus où ils ont pu, en même temps que la détente, prendre des forces spirituelles sur ce lieu d'apparition. Les ECP remercient M. l'abbé Laurochon, venu célébrer la messe durant ces deux jours. Le temps fut magnifique pour skier. Tout le monde a pris des couleurs (à l'exception de ceux qui avaient la tête plus dans la neige qu'à l'extérieur !). Les « gamelles » furent également au rendez-vous !

-----

### Samedi 27

Sortie des louveteaux en Provence pour le week-end sous les giboulées. Cela n'empêcha pas un jeune louve-

teau de faire sa promesse et ainsi de rentrer dans la meute.



**Sortie louveteaux**

# CALENDRIER DU MOIS

## à Marseille

- Samedi 5 :** Croisade Eucharistique au prieuré à 15h15  
**Dimanche 6 :** Quête pour les écoles  
Offrande musicale à St Pie X à 16h00  
4<sup>ème</sup> conférence de Carême à St Pie X à 17h00  
**Samedi 12 :** Récollecion pour tiers-ordres et retraitants au prieuré de 9h30 à 16h00  
**Dimanche 13 :** **Chemin de Croix en Avignon à 15h30**  
**Pèlerinage des familles à Cotignac à 11h00 à St Pré**  
**Mercredi 16 :** Réunion des ECP à la chapelle d'Aix à 19h30  
**Vendredi 18 :** Sortie scolaire de l'école Saint-Ferréol  
**Dimanche 20 :** **Dimanche des Rameaux**  
**Jeudi 24 :** **Jeudi Saint - messe vespérale à 19h00 à St Pie X**  
**Vendredi 25 :** **Vendredi Saint - Chemin de Croix à 15h00 à St Pie X**  
**Fonction liturgique à 16h30 à St Pie X**  
**Samedi 26 :** **Vigile Pascale à 22h00 à St Pie X**  
**Dimanche 27 :** **Fête de Pâques - messe solennelle à 10h30 à St Pie X**

Les vendredis de Carême, à 17h35, chemin de Croix à St Pie X

## à Aix-en-Provence

- Vendredi 4 :** Cercles des jeunes foyers d'Aix à 19h30 chez les Pouplier  
**Mercredi 16 :** Réunion des ECP à la chapelle d'Aix à 19h30  
**Jeudi 17 :** Cercle Saint Vincent Ferrer à 15h30  
**Jeudi 24 :** **Jeudi Saint - messe vespérale à 19h00**  
**Vendredi 25 :** **Vendredi Saint - Chemin de Croix à 17h00**  
**Fonction liturgique à 18h00**  
**Samedi 26 :** **Vigile Pascale à 22h00**  
**Dimanche 27 :** **Fête de Pâques - messe solennelle à 10h30**

## en Avignon

- Dimanche 13 :** Chemin de Croix à la chap. des Pénitents Noirs à 15h30  
**Jeudi 24 :** **Jeudi Saint - messe vespérale à 19h00**  
**Vendredi 25 :** **Vendredi Saint - Chemin de Croix à 17h00**  
**Fonction liturgique à 18h00**  
**Samedi 26 :** **Vigile Pascale à 22h00**  
**Dimanche 27 :** **Fête de Pâques - messe solennelle à 10h00**

## CORSE

### Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociolo - 20167 AFA

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 18h00 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi à 10h30

### Haute Corse

- Dimanche : 17h00 messe (téléphoner pour le lieu)

### L'Acampado n° 113,

mars 2016, prix 1,5 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :

25 € ou plus

chèque à l'ordre de

**L'ACAMPADO**

## MARSEILLE

### Église de la Mission de France - St Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée  
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h  
Chapelet tous les jours à 18h

Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1<sup>er</sup> samedi du mois à 17h50

Heure Sainte le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Cours de dogme pour les adultes le mercredi à 19h15

### Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi de 9h00 à 11h30

Catéchisme pour adultes le mardi à 20h00

### Prieuré Saint Ferréol & École Saint Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : [13p.marseille@fsspx.fr](mailto:13p.marseille@fsspx.fr)

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1<sup>er</sup> Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit

Catéchisme pour les adolescents le mercredi à 14h30

Conf. spirituelle pour les dames le mercredi à 14h30

Catéchisme pour catéchumènes le samedi à 15h00

Chorale de St Pie X : répétition le lundi à 20h30

## AIX-EN-PROVENCE

### Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1<sup>er</sup> Vendredi du mois messe à 18h30
- 1<sup>er</sup> Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

## CARNOUX-EN-PROVENCE

### Oratoire Saint Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

## AVIGNON

### Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie - 84000 Avignon

Tél : 04 90 86 30 62 - 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 18h30 messe basse
- 1<sup>er</sup> Vendredi du mois : adoration à 17h00  
messe à 18h30

Catéchisme pour les enfants le samedi à 9h30

## ALLEINS

### Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Dimanche du mois : 18h00